

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE BRETAGNE ET D'ILLE ET VILAINE

POLE FISCAL

DIVISION PILOTAGE DE LA FISCALITE DES PARTICULIERS,
DES MISSIONS FONCIERES ET DES AMENDES

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS
DE LA REUNION DU
COMITE LOCAL D'EXPERIMENTATION
SUR LA REPRESENTATION DU PARCELLAIRE
CADASTRAL UNIQUE**

- 17 OCTOBRE 2012 -

Etaient Présents :

Direction générale des Finances publiques :

- Philippe LE DÛ, Directeur du Pôle fiscal,
- Jean Bernard FRANQUE, Directeur adjoint du Pôle fiscal,
- Yannick PHILOUZE, Responsable de la Division de la fiscalité des particuliers,
- Sébastien FROC, géomètre cadastreur du PTGC ,
- Laurent SERRRES, géomètre cadastreur du PTGC,
- Christian LEGRAND, de la division des particuliers assure le secrétariat.

Partenaires :

- Denis DUBELL, Institut Géographique National ,
- Yohann DEBRAY, géomètre expert,
- Frédéric LAMBERT, Direction des Territoires et de la Mer,
- Anne CHASLE HEUZE, Direction des Territoires et de la Mer,
- Sébastien OLIVIER, DREAL ,
- Edouard TISSO, DREAL,
- Lydie VINSONNEAU, Conseil Régional de Bretagne ,
- Stéphane MEVEL, Conseil Général de Bretagne,
- Frédéric CHAUVIN, Rennes Métropole.

Accueil par Philippe LE DÛ

Philippe LE DÛ, responsable du Pôle fiscal de la DRFiP de Bretagne et d'Ille et Vilaine souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes. Un rapide tour de table permet à chacun de se présenter.

Il rappelle que la première étape de l'expérimentation a consisté à déterminer le territoire retenu pour l'expérimentation. La seconde phase a permis à la DGFIP et à l'IGN de travailler sur les 28 communes choisies représentantes de 7 départements et constituant 475 feuilles de plan.

Cette réunion a pour objet de faire le point sur les méthodes utilisées par l'IGN et par la DGFIP.

Parralèlement, une présentation de l'utilisation du vol photogrammétrique réalisé par GéoBretagne sera faite par Laurent Serres.

Pour information, il est rappelé que le comité technique national se déroulera le 6 novembre 2012 à Paris.

1 - Présentation des travaux réalisés par la DRFiP

Sébastien FROC présente la méthode développée et expérimentée par la DGFIP et l'état d'avancement de l'expérimentation en Ille et Vilaine.

1.1 – La technique utilisée

Les travaux sont réalisés en deux étapes. La reprise du géoréférencement qui permet de régler bon nombre de discontinuités puis le traitement à l'aide de l'outil ASSEMBLAGE des discontinuités persistantes. S'agissant de la reprise du géoréférencement, il faut distinguer les feuilles régulières des feuilles non régulières (issues du plan napoléonien). Pour les secondes, en plus d'un traitement mathématique de transformation d'Helmert, une transformation complémentaire de type gravitaire est utilisée pour limiter les anomalies lors des opérations de rapprochement des feuilles. Grâce au logiciel ASSEMBLAGE, développé par Sébastien FROC, en cas de tolérance admise, le traitement des discontinuités est automatisé. Une moyenne est alors appliquée pour déterminer les nouvelles limites. Pour les zones qui restent hors tolérance, des opérations de terrain sont réalisées.

1.2 – Etat d'avancement

Il est rappelé l'état des travaux au 18 juin 2012, date du précédent CLE.

Au cours de l'été, les travaux de reprise du géoréférencement et de raccord des subdivisions de section se sont poursuivis pour obtenir un état d'assemblage à la fin des travaux de bureau et à une liste des parcelles hors tolérances.

A la suite de ces travaux, il s'est révélé que trois zones ne pouvaient être assemblées car de géométries trop différentes.

La résolution de ces cas a été possible grâce :

- à des travaux de terrain pour les éléments visibles sur place,
- à l'examen des documents en possession du service (PV de délimitation concordants, ou géoréférencement des plans napoléoniens.

Les parcelles pour lesquelles un critère de tolérance n'est pas respecté ont été analysées et ont fait l'objet de travaux de terrain.

A la suite de ces opérations de terrain réincorporées dans la RPCU, les fichiers ont été réintégrés dans une base dupliquée de PCI-vecteur.

Aujourd'hui, il est possible de fournir un export de la RPCU des communes concernées dans les mêmes conditions que pour le PCI normal, à savoir :

- au format DXF ou au format EDIGEO,
- en coordonnées Lambert 93 ou CC48.

Sont également disponibles pour chacune des subdivisions de section, la liste des modifications effectuées avec le détail des paramètres de transformation.

1.3 – Travaux à venir

Le produit nouveau va devoir être soumis à plusieurs contrôles :

- capacité à être intégré dans PCI-vecteur,
- contrôle de qualité géométrique,
- contrôle d'exhaustivité,
- contrôle d'incorporation dans les SIG des partenaires.

2 – Présentation des travaux réalisés par L'IGN

Denis DUBELL présente les résultats des travaux réalisés par l'IGN

2.1 – Déroulement des travaux

Une période de « production » a été définie de la mi-juin au début septembre 2012.

La zone définie comprenait 5 communes expérimentales : Chauvigné, Rimou, Romazy, Tremblay et Vieux Vy sur Couesnon, et 14 communes situées en couronne de cette zone.

Un atelier dédié à la RPCU a été installé en avril mai 2012 comprenant un serveur de production, des postes de travail et une Gestion de Production Assistée par Ordinateur. La réception des données a eu lieu le 19 mars 2012. Ces données n'ont donné lieu pour l'Ille et Vilaine à aucune non-conformité sur les communes de la zone.

2.2 –Création de la topologie

C'est un préalable incontournable du scénario proposé par l'IGN. La topologie permet de respecter la cohérence du positionnement initial des objets entre eux. Elle a été créée par couche (bâtiments, parcelles et sections) et entre couches.

L'intégration des données mises en topologie sur le serveur a été réalisée à la mi-mai 2012.

2.3 –Production

La production qui s'est déroulée entre la mi-juin et le début septembre a consisté par un recalage géométrique s'analysant en différentes natures de travaux :

- reprise du géoréférencement de PCI vecteur,
- pose des points de raccord et calcul de la ligne de calage des sections,
- calage et propagation des transformations de raccords à l'ensemble des objets.

Il est à noter que la méthode proposée par l'IGN n'intègre aucune intervention sur le terrain. La méthode est uniquement mathématique.

A l'issue de ces travaux, il s'est révélé 3 zones de limites indéfinies sur la zone d'expérimentation et 2 zones sur les 14 autres communes..

2.4 –Données finales

- Un contrôle topologique final sera assuré
- Génération des métadonnées de production
 - paramètres de corrections du géoréférencement
 - vecteurs de déplacement issus de la phase de raccords
 - superficies des objets aux étapes clés du processus.

2.5 –Travaux à venir après le CCT du 6 novembre

- exactitude de positionnement
- précision
- topologie :
 - levés terrain
 - précision
 - ortho HR IGN (avec Lidar)

Au final ; Denis DUBELL estime que les deux méthodes expérimentées, sous bénéfice de vérification de la qualité des 2 produits, restituent des documents présentant des discontinuités hors tolérance similaires avec une reprise sur le terrain absolument nécessaire.

Il indique que l'IGN ne dispose pas des moyens lui permettant d'effectuer les reprises sur le terrain. En conséquence, un partenariat avec la DGFIP pour les travaux terrain à réaliser lui paraîtrait souhaitable

Des premiers constats, l'IGN estimerait à 200 000 heures de travail le temps nécessaire au traitement mathématique des données de la France entière.

Yannick PHILOUZE indique les travaux d'évaluation du coût du produit DGFIP sont en cours de finalisation au niveau de l'administration centrale.

4 – Présentation de l'utilisation du vol photogrammétrique réalisé dans le cadre du pôle métier de GéoBretagne par e-megalis

Préambule

Un vol photogrammétrique a été réalisé entre le 15 mai et le 15 août 2011 sur la totalité du département d'Ille et Vilaine.

Les caractéristiques et les paramètres du vol devaient permettre la restitution d'images couleur de résolution 20 cm.

L'ensemble des acteurs concernés s'est entendu pour que les données constituées soient libres de droit.

La caméra utilisée est de la dernière génération des caméras à barrettes de la société LEICA.

1. L'évaluation de la classe de précision de la restitution

L'objectif était de valider l'exploitation des données dans le cadre de la RPCU. Il s'agissait notamment de déterminer des points de calage pour la reprise du géoréférencement des feuilles cadastrales non régulières avec une classe de précision souhaitée de 30 à 40 cm. Pour la conservation cadastrale, il était souhaité une classe de précision de 20 cm.

2. Les premiers constats

L'évaluation de la précision de la restitution a été effectuée à partir du chantier de remaniement de la commune de Bruz.

La restitution s'est faite à partir d'une caméra matricielle, les recouvrements longitudinaux et transversaux étaient de 80 % et 60 % pour un GSD de 8cm et une échelle modèle du 1/6600. La classe de précision minimale calculée est de 26 cm.

La comparaison d'un objet restitué sur les deux restitutions donne des écarts de dimension de l'ordre de 10 cm au maximum.

Les écarts entre les points ont la même orientation.

3. Premières conclusions

Aussi bien pour la détermination des points de calage pour la RPCU que pour les travaux de conservation cadastrale pour des plans à partir du 1/2000, les résultats sont encourageants.

La mise à niveau de la station KLT va permettre une évaluation plus précise de la classe de précision minimum avant de commencer l'exploitation du vol Géobretagne.

Un minimum de 50 points GPS sera observé en vue du calcul précis de la classe de précision minimum de la restitution.

Pour l'instant une seule station à la DGFIP est capable d'exploiter ces images, cependant la société PMS3D pourra développer également pour les restituteurs PMS3D la possibilité d'exploiter ces images stéréos issues de caméra à barrettes.

Yannick PHILOUZE indique que ce produit pourrait être utile pour les travaux de géoréférencement et, éventuellement, pour vérifier la qualité du produit DGFIP sous réserve d'une restitution suffisamment précise.

5 – Questions diverses

Yannick PHILOUZE propose de diffuser le produit RPCU issus des travaux réalisés par la DRFIP sur la zone d'expérimentation aux partenaires afin qu'ils fassent leurs observations..

Denis DUBELL consultera sa direction générale avant de diffuser le produit IGN aux partenaires.

Frédéric LAMBERT souhaite qu'un nouveau CLE soit réuni pour être informé du coût de chaque méthode et de la qualité des 2 produits.

Lydie VINSONNEAU souhaite que tous les échelons de collectivités locales soient pleinement associées à la démarche de la RPCU, notamment dans le cadre de sa généralisation.. Les collectivités locales ont une volonté forte d'améliorer le process et disposent de moyens à travers des données de précision qui ne demandent qu'à être utilisés afin d'éviter des aller-retour sur le terrain.

Yannick PHILOUZE indique que l'utilisation du vol de Géobretagne est un bel exemple de cette coopération

Yohann DEBRAY ajoute que l'ordre et la chambre départementale des géomètres experts ont réalisé au mois de juillet dernier des travaux de levés sur le terrain à CHAUVIGNE qui pourront servir dans le cadre des travaux d'évaluation du produit final.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 16h30.